



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 25/09/2025

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
11	Délibération
10	08

L'an deux mille vingt-cinq et le 25 septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Madame Régine RIGAL (représentée par M. Jean-Louis BESSIERE), Madame Fabienne LANDES (devait être représentée par Mme Audrey VIGUIE-BOU mais elle révoque sa procuration car elle est présente à la séance avant le début du débat sur la première délibération.)

Date de la Convocation : 18/09/2025

Date d'affichage : 18/09/2025

Madame **Marie-Noëlle DANTAN** a été nommée secrétaire de séance.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE_DE_2025_51

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **NOMME** Madame Marie-Noëlle DANTAN secrétaire de séance.

Vote : Pour : 08 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,
Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par
- Publication le 29/09/2025
- Transmission au contrôle de légalité le 29/09/2025